

MAIRIE DE BRÛLON

Place Albert Liébault

72350 BRÛLON

Tel : 02.43.95.60.28

DOSSIER D'INSCRIPTION

RENTRÉE 2022-2023

CANTINE - ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - TAP**ENFANT**Ecole : Claude Chappe Notre Dame Classe : _____ Date de Naissance : _____

Nom : _____ Prénom(s) : _____

1^{er} RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANTCélibataire Marié(e) Vie maritale Veuf(ve) Divorcé(e) Père Mère

Précisez la garde : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Tél fixe : _____ Tél portable : _____ Tél professionnel : _____

Courriel : _____

2^{ème} RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANTCélibataire Marié(e) Vie maritale Veuf(ve) Divorcé(e) Père Mère

Précisez la garde : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Tél fixe : _____ Tél portable : _____ Tél professionnel : _____

Courriel : _____

FACTURATION ET PRÉLÈVEMENTCoordonnées à utiliser pour la facturation : Père Mère Si vous souhaitez bénéficier du tarif adapté en fonction du QF, veuillez fournir l'attestation du quotient familial.Régime général CAF Régime agricole MSA Autre régime

n° allocataire : _____

Adhésion au prélèvement automatique* : oui non *Si vous optez pour le prélèvement automatique, veuillez remplir le mandat de prélèvement SEPA (à demander en Mairie)

INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE

Cocher les jours de fréquentations :

Protocole PAI*

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

(*joindre le PAI)

Régulier Occasionnel (sous réserve du respect du délai de réservation)

INSCRIPTION ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Cocher les jours de fréquentations :

Lundi matin après-midi

Mardi matin après-midi

Mercredi matin

Jeudi matin après-midi

Vendredi matin après-midi

INSCRIPTION TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Maternelle Primaire

Lundi Jeudi Vendredi

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

L'enfant présente-t-il des allergies ? OUI NON

Alimentaires Médicamenteuses Asthme Autre précisez : _____

L'enfant est-il à jour dans ses vaccinations obligatoires ?* : OUI NON *joindre les photocopies des vaccinations

Nom du médecin traitant : _____ Téléphone : _____

AUTORISATION DE SORTIE

Personnes autorisées à prendre en charge l'enfant :

Nom Prénom	Téléphone	Lien de parenté

Je soussigné (e) _____ autorise mon enfant _____
à quitter seul l'accueil périscolaire à ___ heures ___ et assume la plein et entière responsabilité de cette
demande et décharge la Mairie de toute responsabilité en cas de problème survenant après la sortie de l'enfant.

AUTORISATION DE PUBLICATION DE L'IMAGE

Je soussigné (e) _____ autorise n'autorise pas

les écoles et la Mairie de Brûlon à publier et utiliser les photos, les films et les enregistrements audio sur lesquels figurent mon enfant _____ qui seraient réalisés dans le cadre des activités scolaires et périscolaires. Ceux-ci pourront être reproduits par les écoles, la Mairie, la presse en partie ou en totalité sur tout support (internet, revues, supports municipaux ou autres supports de presse) sans que cela occasionne une demande ultérieure de rémunération de ma part.

ASSURANCE

L'enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle pour les activités extra-scolaires.

Compagnie d'assurance : _____ N° de contrat : _____

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) 1^{er} représentant légal :

2^{ème} représentant légal :

atteste(ons) sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage(ou nous engageons) à prévenir la Mairie en cas de tout changement éventuel (déménagement, situation familiale, autorisation...)

reconnais (sons) être informé(s) que l'inscription à l'accueil périscolaire, à la restauration scolaire ou aux TAP vaut acceptation des règlements qui seront transmis sur demande.

reconnais (sons) avoir pris connaissance que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique RGPD*

* Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est la nouvelle réglementation européenne concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Ce texte de loi est en vigueur depuis le 25 Mai 2018. A ce titre, les renseignements transmis par les familles dans le cadre de l'inscription à la restauration scolaire font l'objet d'un traitement informatisé, indispensable à l'organisation du service de restauration, à l'établissement des listes d'enfants, à la sécurité de l'enfant et à la facturation des repas. Ces données sont strictement réservées aux besoins du service Scolaire et à ceux des services de recouvrement. Les représentants légaux des enfants ont droit d'accès et de rectification aux données les concernant.

Date : _____

Signatures : 1^{er} représentant légal :

2^{ème} représentant légal :

(à rendre directement en Mairie ou à l'adresse mail suivante : pc-mairiebrulon@orange.fr)